

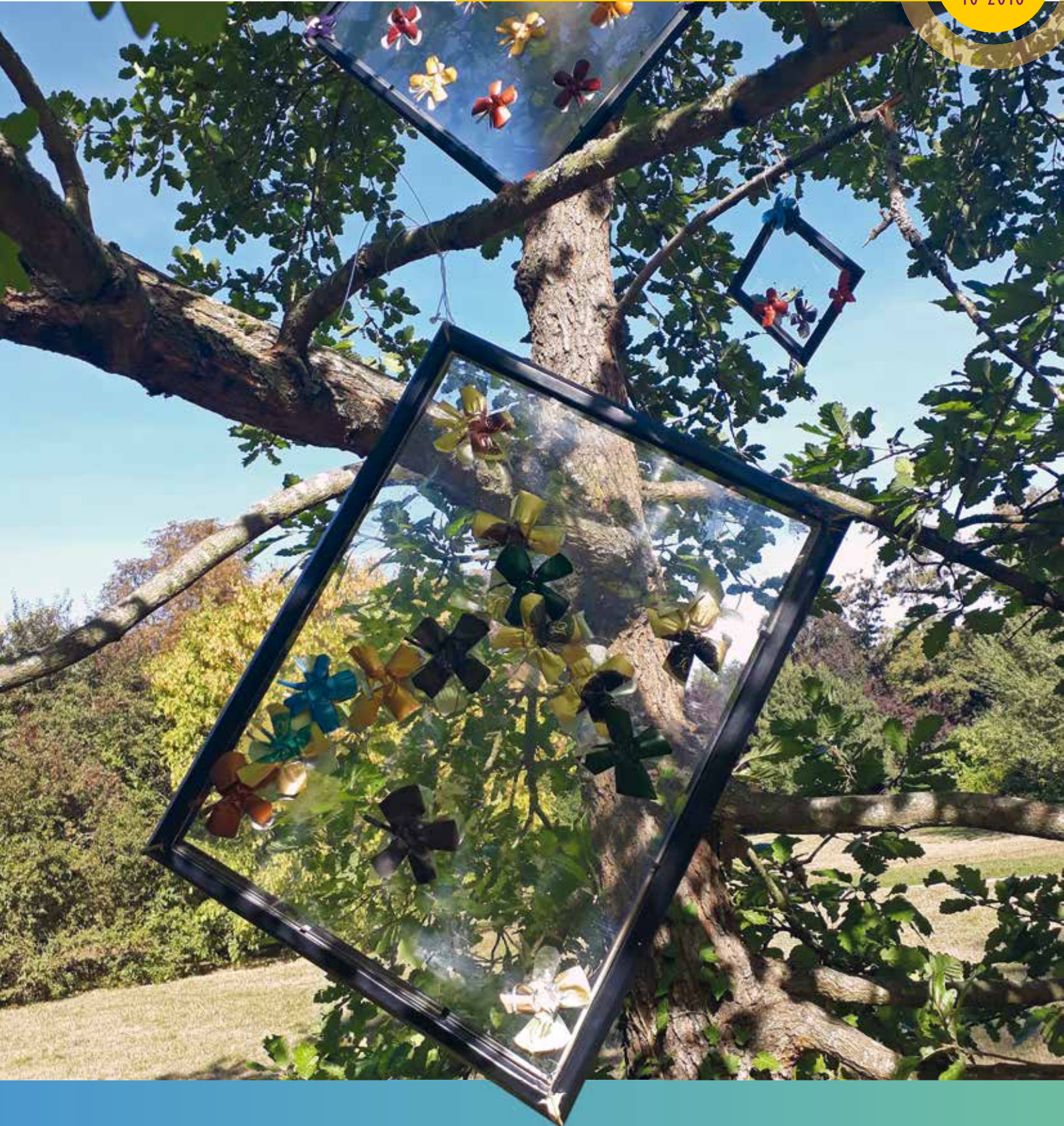


Centre Hospitalier  
de PLAISIR

# FOCUS

L'ACTUALITÉ DU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

N°04  
10-2018



PAGE 5 **EEG** : UN ÉLECTROENCÉPHALOGRAMME AU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

PAGE 10 **CULTURE** : EXPOSITION DANS LES JARDINS DU CHÂTEAU DU DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE





## PASSER LES « CAPS IMMOBILIERS »

Par Jacques BÉRARD, Directeur

Plus de six mois après la fusion, qui a amené les services administratifs et de nombreux acteurs à travailler sur des questions de **fonctionnement** (organisation du nouvel établissement, mise en place des nouveaux systèmes d'information, etc.), il est temps aujourd'hui de se pencher à nouveau sur nos **investissements futurs**, pour au moins trois raisons.

- En santé mentale, le futur rapport du Contrôleur Général des Lieux Privatifs de Libertés (CGLPL) va mettre le doigt sur la vétusté des unités d'hospitalisation, situation qui doit absolument évoluer.
- Sans attendre le lancement de la reconstruction de ces unités qui prendra encore entre cinq et dix ans, il convient aujourd'hui, dans l'intérêt des malades en premier lieu :
  - de corriger du mieux possible les défauts des bâtiments actuels ayant un impact sur la **dignité**, le **confort** et la **sécurité** des patients,
  - de définir une **phase intermédiaire** qui permette aux malades de quitter des lieux devenus inadaptés, pour des unités plus appropriées aux soins et surtout plus modernes.
- En gériatrie, il n'y a plus d'obstacle au lancement du projet de **rénovation de l'EHPAD**, depuis les accords entre l'État et le Département sur les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) : il en va du maintien de notre filière gériatrique sur le site Mansart.

Pour mener à bien ces deux objectifs prioritaires, il conviendra à la fois de réduire notre train de vie et de procéder à des cessions immobilières.

La concentration des activités soignantes sur le site de Mansart et l'augmentation de notre productivité, notamment sur les fonctions non soignantes, nous aiderons également à passer ces caps.

P. 2	Éditorial
P. 3	Sommaire
P. 4	<b>Communication</b> Un site Internet pour le Centre Hospitalier de Plaisir <b>EPP</b> Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) : bilans 2017 et objectifs 2018
P. 5	<b>Médical et soins</b> Un électroencéphalogramme (EEG) au Centre Hospitalier de Plaisir
P. 6	<b>Prévention</b> L'hygiène des mains, une action de prévention des infections au quotidien
P. 7	<b>Prévention</b> Forum de prévention des addictions <b>DD</b> Le développement durable au Centre Hospitalier de Plaisir (CHP)
P. 8	<b>DD (suite)</b> Deux ruches au Centre Hospitalier de Plaisir, une éco-action pour la pollinisation
P. 9-11	<b>Culture à l'hôpital et événements</b> P. 9 : Rencontre annuelle avec les associations P. 10 : Exposition dans les Jardins du Château du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye P. 11 : - <i>Les Mélézes</i> , scène de théâtre d'un jour pour un <i>Cluedo</i> géant - Théâtre et musique au secteur G 12
P. 12	Hommage au Dr Catherine ISSERLIS <b>Ressources humaines</b> Mouvements de médecins / Départs de médecins <b>GHT</b> M. Pascal BELLON, nommé à la direction du Centre Hospitalier de Versailles <b>À venir</b> Noël des enfants du personnel

### FOCUS - Octobre 2018 • N° 04

Centre Hospitalier de Plaisir - 220, rue Mansart - BP 19 - 78375 Plaisir Cedex

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques BÉRARD, Directeur.

RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication.

COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur ; M. BÉLAMRI, Responsable Sécurité Maintenance ; Mme BRUNIE, Responsable Qualité ; Mme CAMPANO, Cadre de santé ; M. le Docteur CHENAOUI, Chef de pôle de médecine gériatrique ; M. DUBOIS, Responsable des Marchés Publics, Direction des achats et de la logistique ; Mme ELARD, Coordinatrice des Ateliers d'Expression ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; Mme LOESER, Cadre Supérieur de santé à la Direction des soins ; Mme le Docteur MOREAU, Pharmacien, Chef de Service ; Mme PADEL, Cadre Supérieur de Santé ; Mme RAUDIN, Directrice des Finances, de l'Activité et des admissions ; Mme SCHMAL, Cadre Supérieur Educatif ; Mme TALLA, Coordinatrice Animations EHPAD/USLD ; Mme TESTA, Cadre Supérieur de Santé ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.

COMITÉ DE RELECTURE : membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Assistante Qualité ; M. DUBOIS, Responsable Marchés publics ; Mme PEYRARD, Assistante communication.

IMAGE DE COUVERTURE : *Envol suspendu*, œuvre réalisée par des artistes de Versailles et Vanessa de TERNAY. Exposition dans les jardins du domaine national de Saint-Germain-en-Laye, réalisée par *Arts Convergences* en partenariat avec le Centre Hospitalier de Plaisir (voir article page 10). Crédit : © KCW - Centre Hospitalier de Plaisir.

CONCEPTION GRAPHIQUE, INFOGRAPHIE ET MAQUETTE : Agence Noël - www.agence-noel.com / IMPRESSION : OFFSET ECLAIR Agence des Essarts-le-Roi - 01 30 41 95 63





## UN SITE INTERNET POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

Un site Internet portail « Centre Hospitalier de Plaisir » est disponible depuis fin juillet via le lien :

<http://www.ch-plaisir.fr/>

Donnant une visibilité au CHP sur le net, il permet de présenter l'établissement dans son intégralité en pointant vers les deux sites internet existants (site Marc Laurent et site Mansart). Pour transmettre vos besoins de mises à jour qui seront effectuées en fin d'année : [service-communication@hopitaux-plaisir.fr](mailto:service-communication@hopitaux-plaisir.fr)

Par le Dr OMNES, Chef de pôle du secteur 78 G 16 et le Dr RENOUF, Médecin du Court Séjour Gériatrique, Référentes EPP et Élisabeth BRANCO, Assistante Qualité

## ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (EPP) : BILANS 2017 ET OBJECTIFS 2018

L'EPP est une analyse des pratiques professionnelles, suivant des recommandations et méthodes de la Haute Autorité de Santé (HAS). L'objectif de l'évaluation est l'amélioration de la prise en charge globale du patient. Pour ce faire, des groupes EPP sont créés au sein de l'établissement impliquant les professionnels médicaux et paramédicaux. Dans ce cadre, les groupes peuvent permettre notamment la mise en place de nouveaux outils, des actions de formation et ou de sensibilisation

ou encore la création de procédures... Le 12 avril dernier, la sous-commission « Évaluations des Pratiques Professionnelles » de l'Établissement, réunissant l'ensemble des pilotes des groupes, a fait le point sur l'état d'avancement des travaux (bilan des actions menées en 2017 et objectifs pour 2018).

La dynamique EPP se poursuit avec en particulier la création de nouvelles EPP et la clôture de certaines d'entre elles dont l'objectif a été atteint.

GROUPES EPP	BILAN 2017, ACTIONS PRINCIPALES
<b>Amélioration de la prise en charge des troubles du sommeil</b> Pilotes : Dr GENET, (S04) ; Mme IBARRAT, CSS (S18) - départ en 2017	<b>Actions :</b> Protocole de prise en charge thérapeutique des troubles du sommeil (en cours de validation) ; Sensibilisation des professionnels et des patients <b>Clôture de l'EPP prévue en 2018</b>
<b>Prévention, coordination et accompagnement des soins dentaires chez les patients psychotiques</b> Pilotes : Dr MALLAT (S18) ; Dr BRONCHARD (S11) ; Mme MENOUE (CS) ; Dr BINOIS	<b>Actions :</b> Mise en place de la consultation dentaire ; Sensibilisation des patients et des professionnels ; Équipement en matériel d'hygiène dentaire <b>Clôture de l'EPP prévue en 2018</b>
<b>Evaluation et amélioration de la mise en œuvre des hospitalisations sans consentement</b> Pilotes : Dr PASTOUR (S11) ; M. BONE, CS (Service Informatique) ; Mme JOLY (Bureau des admissions)	<b>Actions :</b> Veille juridique et recueil des difficultés ; Mise à jour des documents ; Formation ; Registre des chambres fermées et de la contention <b>Poursuite de l'EPP en 2018 et création d'une nouvelle EPP centrée sur l'isolement et la contention</b>
<b>Organisation de la surveillance et des soins des personnes à risque suicidaire et admises dans les unités d'hospitalisation à temps plein</b> Pilotes : Dr OMNES (S16) ; Mme MAIGNE, CSS, DS ; Mme TALBART, CS (S04) - départ en 2017	<b>Actions :</b> Construction d'une grille de surveillance au risque suicidaire (en cours de validation) <b>Poursuite de l'EPP en 2018</b>
<b>Modalités de suivi médicales des patients sous AVK</b> Pilote : Dr MARTIN-MOUSSIER (MPR)	<b>Relance de l'EPP en 2018</b>
<b>Pertinence de la prescription d'une pose de sonde urinaire chez la personne âgée</b> Pilote : Dr AKKOUCHE (SSR) - départ en 2017	EPP en veille en 2017 suite au départ du pilote <b>Reprise de l'EPP en 2018 par le Dr WADJA, Médecin / CSG</b>
<b>Evaluation de l'antibiothérapie à 72h</b> Pilote : Dr MUHORAKEYE, (Médecine aigüe)	<b>Actions :</b> Communication sur le terrain sur les évaluations menées concernant les prescriptions d'antibiotiques en cas d'infections urinaires <b>Poursuite de l'EPP en 2018</b>
<b>Douleur induite par les soins</b> Pilotes : Dr RENOUE (CSG) ; Dr MONGUEN (CSG)	Création de l'EPP en 2018
<b>Ordonnance de sortie et conciliation médicamenteuse</b> Pilotes : Dr MUHORAKEYE, (Médecine aigüe) ; Dr CLERGEOT, Pharmacien	Création de l'EPP en 2018
<b>EPP centrée sur la contention et l'isolement</b>	Prévoir la création de cette EPP sur 2018

## UN ÉLECTROENCÉPHALOGRAMME (EEG) AU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR



La salle de l'électroencéphalogramme.

(encéphalite, encéphalopathie), maladie de Creutzfeldt-Jacob **mais aussi pour évaluer l'efficacité d'un traitement qui vient d'être introduit.**

### Comment se déroule un EEG ?

L'EEG est absolument indolore. Concrètement, un électroencéphalogramme consiste à placer des **électrodes** sur le cuir chevelu aux endroits précis que l'on souhaite étudier après qu'on y a appliqué une pâte conductrice. Le patient à examiner est éveillé, soit allongé, soit assis. L'enregistrement débute les yeux fermés. On demande ensuite au patient d'ouvrir plusieurs fois les yeux afin de contrôler le fonctionnement cérébral.

Divers exercices sont ensuite réalisés : deux épreuves d'**hyperpnée** (on demande au patient d'exagérer et d'accélérer sa respiration pendant quelques minutes) et une stimulation lumineuse (le patient est soumis aux flashes produits par un stroboscope). Ces exercices permettent de révéler diverses anomalies ou encore d'évaluer un coma profond. L'examen complet dure vingt minutes.

### Risques et contre-indications d'un EEG

L'électroencéphalogramme est un **examen non invasif** qui ne fait que relever l'activité électrique du cerveau (tout comme l'électrocardiogramme relève celle du cœur). Il n'existe donc **pas de contre-indications** à sa pratique. Par ailleurs, la mise en route de l'EEG n'entraîne aucun changement pour le patient.

Toutefois, les exercices d'**hyperpnée** et de flashes lumineux peuvent être difficiles à réaliser pour certains patients. Par ailleurs, le stroboscope peut déclencher pour 5% de la population une crise d'épilepsie. Néanmoins, ces risques sont minimes dans la mesure où ces exercices ne sont pas pratiqués lorsqu'on observe un tracé perturbé ou qu'ils sont stoppés en cas de réactions excessives.

**Le pôle Médico-technique du Centre Hospitalier de Plaisir s'est doté le 27 juin dernier d'un appareil EEG Amplifier 1042.**

Cet appareil est situé au service des consultations internes du Centre de Gériatrie et de Rééducation. Cette nouvelle modalité de soin complétera l'offre de soin déjà existante. Elle sera dans un premier temps destinée à des patients du CH de Plaisir et, à terme, ouverte sur l'extérieur.

Cette activité a démarré depuis le mois de septembre de cette année, tous les mercredis, jour de présence du Dr SERVAN, Neurologue consultant. Une lecture sécurisée des examens se fera par les épileptologues du Centre Hospitalier André-Mignot de Versailles, ceci dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

### Qu'est-ce que l'EEG ?

**L'électroencéphalogramme (ou EEG) est un examen médical permettant d'étudier le fonctionnement du cerveau en évaluant l'activité électrique cérébrale.** Il détecte les ondes cérébrales (alpha, bêta, delta et thêta) et donc les étudie avec précision, milliseconde après milliseconde.

**Indications : ce type d'examen est indiqué pour poser un diagnostic en cas de troubles neurologiques ou d'épilepsie, de certaines maladies infectieuses cérébrales**



## L'HYGIÈNE DES MAINS, UNE ACTION DE PRÉVENTION DES INFECTIONS AU QUOTIDIEN

L'hygiène des mains est une préoccupation récurrente dans les établissements de santé, depuis Ignaz Philipp SEMMELWEIS, avec le lavage des mains à l'eau de chaux en prévention des fièvres puerpérales, jusqu'à Didier PITTET, éminent professeur des Hôpitaux de Genève, qui promeut depuis les années 1990 l'utilisation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) à travers le monde.

Elle est l'action principale des Équipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) qui œuvrent au quotidien pour augmenter l'utilisation des PHA, encore aujourd'hui insuffisante.

En effet, les infections nosocomiales sont encore responsables de 4 200 décès chaque année en France et **plus de 80% de transmission pourrait être évitée si l'hygiène des mains était respectée**. Mais elle est réalisée dans moins de 40% des cas ! L'hygiène des mains permet de limiter la transmission croisée des germes et elle est donc **indispensable lors des soins et à l'entrée des unités**. Elle concerne les soignants, les médecins et toute personne véhiculant des germes par les mains, en touchant l'environnement hospitalier.

Afin d'augmenter l'utilisation des PHA, le ministère de la santé a publié un arrêté le 5 décembre 2001 sur leur place dans l'hygiène des mains lors des soins. L'indicateur de consommation des PHA (ICSHA) a été également mis en place dans le tableau de bord des indicateurs de prévention des infections nosocomiales. Il évolue encore aujourd'hui avec des objectifs de consommation

par secteur toujours en augmentation. Au niveau de l'OMS, Didier PITTET a mis en place des **campagnes hygiène des mains dès les années 2005**, la dernière s'intitulant *Save lives, Clean your Hands*. Ces campagnes sont déclinées en France par le Ministère de la Santé et les Centres d'Appui pour la prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) qui fournissent aux EOH des outils pour les mettre en œuvre, chaque année le 5 mai, 5 comme les 5 doigts de la main.

**SEMAINE HYGIÈNE DES MAINS**

Programme

- Lundi 4 juin de 9h à 12h :** Passage sur le Site de l'Abbaye (Saint Cyr)
- Mardi 5 juin de 11h à 16h :** Salle Marie Galante, Site Mansart
- Judi 7 juin de 13h à 15h30 :** Passage dans les pavillons Site Marc Laurent
- Vendredi 8 juin de 11h à 16h :** Hall du Centre de Gériatrie et de Rééducation Site Mansart  
Tirage au sort de la tombola !

Participez aux Ateliers de l'EOH et à la tombola !  
Plusieurs lots et cadeaux seront offerts.

**C'EST ENTRE VOS MAINS**  
PRÉVENEZ L'ÉTAT SEPTIQUE  
LIÉ AUX SOINS

Semaine pour tout public, organisée par l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) en partenariat avec la MNH, GSF, Hospidex, les ambulances G2 et Anios.

Du 4 au 8 juin 2018, une semaine « Hygiène des mains » a été organisée sur les différents sites du Centre Hospitalier de Plaisir : l'EOH est passée dans les unités avec les caissons pédagogiques, des flyers et a organisé une tombola. On note une très bonne participation : 308 professionnels et 61 patients et résidents. Les gagnants ont été invités à la direction pour recevoir leur lot en présence de Mme CARLIER, Directrice Qualité-Gestion des risques.

Les actions de l'EOH relatives à l'hygiène des mains ne se limitent pas à ces actions ponctuelles, certes importantes, mais pas suffisantes. Cela reste une priorité du Programme National de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) avec des objectifs de plus de 80% de conformité d'hygiène des mains et un ICSHA supérieur à 80% pour chaque secteur d'activité.

**Pour cela, l'EOH œuvre au quotidien par des actions d'évaluations, formations, diffusion de supports et affichages. Elle veille également à communiquer au mieux sur ce thème à toutes les personnes concernées (soignants, bénévoles, visiteurs).**

## FORUM DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Le 7 juin dernier, le Comité de Prévention des Addictions (CPA) a organisé son 3<sup>e</sup> Forum des addictions à destination des patients et des résidents, de l'ensemble des professionnels de l'établissement et des représentants des usagers.

Cet événement a été ouvert par Monsieur BÉRARD, Directeur, qui a rappelé l'importance de ce type de prévention.

Des conférences-débats, des ateliers et des stands ont permis une appréhension pratique et théorique des problématiques d'addiction au tabac, au cannabis, à l'alcool mais aussi aux jeux (avec diffusion du film *Over game*). Une collation a pu être servie en extérieur devant la salle des fêtes où les échanges se sont poursuivis dans la convivialité.

Merci à l'ensemble des membres du CPA et aux associations d'usagers pour l'organisation de cet après-midi. Merci également aux conférenciers et aux équipes qui se sont mobilisées.

### Calendrier du CPA

- **Judi 4 octobre à 14h15 :** rencontre avec les équipes des foyers de vie, salle d'activités du Foyer de Vie Océane ;
- **Semaine du 22 au 26 octobre :** distribution de kits d'aide à l'arrêt, d'affiches et tracts « mois sans tabac » dans les services, lieux de vie et administration ;
- **15 novembre :** interventions à l'occasion de la Journée Mondiale BPCO :
  - diagnostic, traitement, sevrage du tabac par le Dr CAMUS-CARTRAUD, Addictologue
  - réhabilitation respiratoire par le Dr AZARIAN, Gériatre.

Les équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, aide soignants, psychomotriciennes, kinésithérapeute, professeur d'activité physique, ergothérapeutes, diététicienne) seront disponibles pour répondre à toutes vos questions.

### Pour toute question au CPA :

Pilote du CPA : Margaux DENHIER, Psychologue Unité Addictologie (78 G 12). Co-pilote : Véronique HAVARD, Cadre au Service ERIC (78 G 11)

### INFORMATIONS PRÉVENTION

**Important :** de nouvelles dispositions de remboursement existent pour les substituts nicotiniques.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site officiel de l'Assurance maladie :

[ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/medicaments-vaccins-dispositifs-medicaux/prise-charge-substituts-nicotiniques](http://ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/medicaments-vaccins-dispositifs-medicaux/prise-charge-substituts-nicotiniques)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par Philippe SABAH, Directeur du Système d'information, de la stratégie patrimoniale, du développement durable et citoyenneté, laïcité

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR (CHP)

**Le développement durable (DD) constitue un enjeu majeur de notre société dans lequel les hôpitaux ont un rôle à jouer.**

Le Centre Hospitalier de Plaisir n'est pas en reste sur cette question et a mené de nombreuses actions sur ce sujet : développement des véhicules électriques, préservation de la biodiversité, raccordement au RESOP, tri

des déchets, économies d'énergie sont des exemples non exhaustifs de l'engagement du CHP dans le DD. Pour autant, l'effort sur le développement durable est continu et de nombreux sujets peuvent faire l'objet d'amélioration de notre impact.

Pour mémoire, le DD ne se limite pas à la seule préservation de l'environnement mais il est une recherche de l'équilibre, difficile à trouver et à maintenir, entre les ... /...



... / ... trois piliers que sont :

- le développement économique ;
- la préservation de l'environnement ;
- le bien-être social.

Les uns ne vont pas sans les autres et c'est par cette prise de conscience que l'on peut s'engager dans de réelles actions de développement durable.

Nos choix doivent toujours s'opérer en pensant à ces trois piliers.

Pour relancer et amplifier l'effort sur le développement durable, l'établissement va formaliser et promouvoir une nouvelle démarche spécifique, qui va s'appuyer sur ce qui a déjà été fait avec de nouvelles propositions. Un comité de pilotage va être créé et des groupes de travail vont se mettre en ordre de marche pour élaborer, mettre en œuvre et suivre la politique et le plan d'action développement durable des prochaines années.

## DEUX RUCHES AU CHP, UNE ÉCO-ACTION POUR LA POLLINISATION



Les deux ruches du Centre Hospitalier de Plaisir, situées rue de la Boissière.

© Charles LE POULENNEC

Propos de CHARLES LE POULENNEC, apiculteur, recueillis par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

### FOCUS : Depuis quand êtes-vous apiculteur sur les terrains du Centre Hospitalier de Plaisir ?

**Charles LE POULENNEC (CLP) :** J'ai commencé l'apiculture il y a trois ans ; c'est une activité très prenante et enrichissante. Les abeilles servent à produire du miel, mais elles ont une mission encore plus importante : la pollinisation qui permet aux plantes de se reproduire. Les terrains se faisant rares sur Plaisir, je suis venu solliciter l'Hôpital pour l'installation de deux ruches. J'ai reçu un très bon accueil et les ruches ont pu être installées au printemps 2018.

### FOCUS : Quelles étaient les contraintes pour un bon emplacement ?

**CLP :** L'emplacement a été déterminé avec M. SABAH : il fallait un endroit fermé non accessible aux patients et résidents, d'une surface suffisante, afin de pouvoir travailler autour et garer un véhicule à proximité (matériels d'apiculture) ; le Centre Hospitalier de Plaisir possède de belles parcelles arborées (tilleuls, troènes...).

### FOCUS : Quel travail demande les ruches ?

**CLP :** De mars à octobre, les interventions sont fréquentes (tous les dix jours). Au printemps, il faut contrôler l'état sanitaire et principalement l'essaimage, mettre les hausses<sup>1</sup> au bon moment, ainsi que le piégeage du frelon asiatique. À l'automne, cette année, le frelon asiatique

était toujours omniprésent, du fait de l'été chaud. Il faut être vigilant sur l'état sanitaire : par exemple concernant le traitement contre le varroa, un acarien suçant l'hémolymphe (sang) de l'abeille et donc qui l'affaiblit.

### FOCUS : Comment est composée la ruche ?

**CLP :** La ruche se compose d'un corps (partie basse), qui est le lieu de vie de l'essaim (naissance, élevage, stockage de pollen et de miel) ; la hausse (partie haute) s'ajoute sur le corps et sert de réserve de miel, qui sera prélevé par l'apiculteur.

### FOCUS : Quelle pourra être la production de miel de ces deux ruches ?

**CLP :** Pour une année convenable, fonction de la météo, nous pouvons espérer vingt kilos de miel par ruche sur l'année (miel de printemps et miel d'été).

### FOCUS : Quels projets avec les résidents et patients pourraient éventuellement être mis en place ?

**CLP :** Il est tout à fait possible d'organiser...



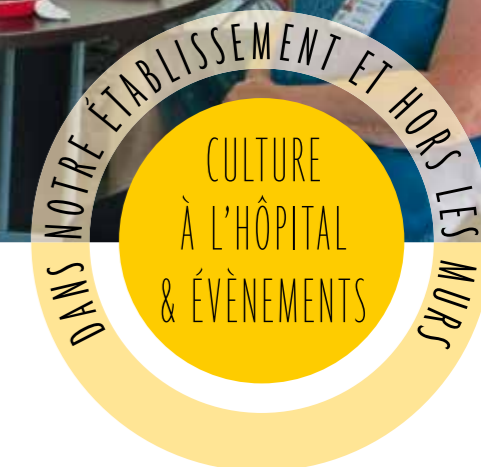
1. Étage supplémentaire contenant des cadres vides, avec ou sans cire gaufrée, que l'apiculteur ajoute sur le corps d'une ruche.



© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

## RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES ASSOCIATIONS

Par Sylvie BRABAN, Coordonnatrice des relations avec les usagers



**Les associations de bénévoles ont été invitées le 27 juin à partager un déjeuner de travail avec l'encadrement des services où elles interviennent habituellement et la Direction.**

Patricia CARLIER, Directrice adjointe, a présenté son équipe chargée des relations avec les usagers et les associations : Delphine FORMAN et Sylvie BRABAN, Cadre supérieure nouvellement arrivée comme coordonnatrice. Toutes trois ont rendu hommage à la bienveillance quotidienne des bénévoles auprès des résidents et des malades.

Neuf associations – *Aides et Solidarité, Accompagnement en Soins de supports et soins palliatifs des Yvelines, Foi et lumière, Ordre de Malte, Les Petits Frères des Pauvres, Plaisir et Solidarité, Les Randos du Cœur, Visites des Malades en Établissements Hospitaliers, L'Aumônerie Catholique* – proposent soutien et/ou animations aux patients et résidents, *in situ* ou à l'extérieur de l'établissement. Les souhaits et les inquiétudes des patients et résidents peuvent en effet prendre un autre chemin que celui des plaintes et réclamations.

### Une première partie consacrée aux informations...

• Le Programme de l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQCSS) qui sollicitera les représentants des usagers et des associations autour des conditions de prise en charge et d'accueil, des droits des patients et des résidents.

• Une maison des Usagers et des Associations qui va voir le jour. Définie par la circulaire DHOS du 28 décembre 2006, comme un « Espace d'accueil, d'échanges, d'écoute, d'expression et d'information pour les usagers des établissements de santé et des mouvements associatifs », elle se situera sur le site Mansart, adossée à la salle des fêtes, dans l'ancienne régie.

### Une deuxième aux témoignages des services...

• Evelyne TESTA, Cadre supérieure de santé pôle Médecine gériatrique et USLD, a souligné un besoin crucial de bénévoles pour les personnes en Accueils de Jour : perdre le moins possible ses acquis, donner un espace d'expression et des moments de répit aux aidants... « Les bénévoles suscitent une vraie reconnaissance de tous : résidents, patients, professionnels médicaux, non médicaux et administratifs ».

• Séverine PERRO, Cadre supérieure de santé pôle EHPAD, a remercié vivement les bénévoles « pour leur travail formidable sur les différentes unités de l'EHPAD, leur présence très appréciée de tous. » Le projet *Humanitude* qui recentre « la prise en soin » sur les désirs et/ou potentialités de la personne et non « la prise en charge » a été évoqué.

### Au total, un évènement apprécié, à renouveler.

Les différentes associations ont pu exprimer leurs attentes et leurs suggestions. Mme CARLIER les a assurés de la pérennité de cette rencontre annuelle avec l'encadrement et l'administration.



## EXPOSITION DANS LES JARDINS DU CHÂTEAU DU DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Par Katia COUTON-WYPOREK, *Chargée de communication*

Le partenariat avec l'Association *Arts Convergences*<sup>1</sup> a pris la forme cette année d'une exposition sensorielle dans les Jardins du Château du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye. Des ateliers de création, coordonnés par l'Association, animés par des artistes et des soignants des hôpitaux de jour de Versailles, Trappes, Rambouillet et Saint-Germain ont été mis en place de septembre à juin 2018.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre, les nombreux visiteurs ont pu admirer l'exposition « Jardin de Mémoire, l'Art du Partage ». *Jardin* : pour le lieu d'exposition choisi qui permettait une expression artistique en extérieur, un travail sur les alignements et les perspectives des lieux, avec les spécificités du jardin à la française et du jardin anglais ; *Mémoire* : en référence au centenaire de la Première guerre mondiale, mais aussi à la mort de Claude Debussy ; la relation à la mémoire est également une problématique récurrente en santé mentale ; *Partage* : pour exprimer ce patrimoine partagé par les différents acteurs et la rencontre artistique avec le public, ce qui participe à la dé-stigmatisation de la maladie mentale.

Les artistes – Eric LE MAIRE, Charles-Édouard DE SURVILLE, Carole BAUDON et Vanessa DE TERNAY – ont travaillé avec les patients et les soignants dans une démarche collective et une approche sensible du réel, pour créer des œuvres destinées à être vues et entendues par le public, au cours de son itinérance artistique dans les jardins. Ces œuvres participaient en effet d'un éveil des sens (murmure du vent, battement d'ailes, timbre d'une voix...) tout en s'intégrant parfaitement aux contours du jardin, que ce soit dans les allées, ou au cœur des bosquets. Les patients et les soignants du Centre Hospitalier de Plaisir ayant participé au projet ont été heureux du vif succès rencontré auprès du public cet été.

1. L'association *Arts Convergences* s'est constituée en 2013 pour accompagner le talent de personnes souffrant de maladies psychiques. Laurence DUPIN, Présidente de l'association, a pensé ce projet pour participer à la « dé-stigmatisation » de la maladie psychique et soutenir des projets artistiques.

Action financée par la DRAC et l'ARS d'Île-de-France dans le cadre du programme « Culture & Santé ». En partenariat avec le Musée d'Archéologie Nationale.

© Arts Convergences



1.

© Arts Convergences



2.

© Arts Convergences



3.

1. *Gramo Rhoëas*, Charles-Édouard DE SURVILLE, Feat. OLIVIO et MEDHI (Trappes)
2. *Musiques coloniales*, Charles-Édouard DE SURVILLE
3. *Mémoire secrète*, artistes de Saint-Germain-en-Laye et Vanessa DE TERNAY.

### A RETROUVER SUR :

- Tv78** [www.tv78.com/exposition-jardins-de-memoires-lart-du-partage-a-st-germain-en-laye/](http://www.tv78.com/exposition-jardins-de-memoires-lart-du-partage-a-st-germain-en-laye/)  
[www.tv78.com/vyp-exposition-jardin-de-memoires-lart-du-partage%C2%94-du-domaine-national-de-st-germain-en-laye/](http://www.tv78.com/vyp-exposition-jardin-de-memoires-lart-du-partage%C2%94-du-domaine-national-de-st-germain-en-laye/)
- France24** [https://youtu.be/kAI\\_hpcaS6s?t=466](https://youtu.be/kAI_hpcaS6s?t=466)

## LES MÉLÈZES, SCÈNE DE THÉÂTRE D'UN JOUR POUR UN CLUEDO GÉANT

Par Katia COUTON-WYPOREK, *Chargée de communication*

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet une « Murder Party » organisée par la ville de Plaisir a occupé le site des *Mélèzes*. Cette représentation participative, librement inspirée des romans d'Agatha Christie, a été orchestrée par les élèves de la classe de théâtre et les musiciens du conservatoire, avec une mise en scène signée Olivier BESSON. Le public a été séduit par ce spectacle original. Merci à la Direction des affaires culturelles de la ville pour ce partenariat innovant.

Un public participatif pour la « Murder Party » aux *Mélèzes*... et des suspects.



© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

## THÉÂTRE ET MUSIQUE AU SECTEUR G 12

Par Nicolas GAYRAL, Psychomotricien, Aline LEYNADIER, Aide soignante et Céline MÉLÉ, Infirmière

Les *Décalés* en concert.

Comme chaque année, les groupes *Théâtre et Musique* de l'hôpital de jour de la Pommeraie ont proposé une présentation de leur travail au mois de juin.



© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

Le spectacle théâtral, intitulé « Dans la valise il y a... » a été présenté le 15 juin à l'Espace Philippe-Noiret. Huit patients de l'Hôpital de jour et du CATTTP accompagnés de trois soignants sous la direction de C. TOURNESOL, comédienne, ont improvisé sur scène sur le thème du départ et ont présenté sous forme de sketches une parodie du télé-achat qui a suscité l'hilarité du public.

Les *Décalés*, le 19 juin à la Clé-des-Champs ont offert au public deux concerts d'une douzaine de morceaux s'ouvrant sur « Je te promets » pour un hommage à Johnny Hallyday et se terminant sur « Je m'en vais » de Vianney. Comme tous les ans, un CD a été enregistré en studio, en partenariat avec la ville de Plaisir. Patients et soignants de plusieurs services et foyers du Centre Hospitalier de Plaisir, de l'Hôpital de Mantes ainsi que des familles des artistes ont pris plaisir à partager ces moments et ont pu féliciter les acteurs et les musiciens autour d'un buffet convivial. Pouvoir se produire sur scène permet à nos patients (et aux soignants !) d'accroître la confiance en soi, la capacité de socialisation et de développer une meilleure gestion des émotions.



# HOMMAGE AU DR CATHERINE ISSERLIS

Par Dr BASARD, Chef de Pôle 78 G 12, Vice-Président de CME

Nous avons appris le décès du Dr Catherine ISSERLIS courant septembre.

Responsable du secteur I 04 dont elle a impulsé la réorganisation, elle a été force de proposition en qualité de Vice-présidente de la Commission Médicale d'Établissement. Élément moteur dès la création du Réseau de Promotion pour la Santé Mentale (RPSM78) dans les Yvelines-Sud, en particulier dans le projet de Maison des adolescents, le Dr Catherine ISSERLIS a poursuivi sa riche trajectoire

professionnelle en créant l'intersecteur I 06 et le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier de Versailles. Elle a poursuivi à la Mission d'Appui en Santé Mentale à la suite du Dr Serge KANNAS, puis à l'ANAP et enfin à l'ARS d'Île-de-France.

De 1996 à 2002, nous avons apprécié son dynamisme, sa vivacité d'esprit, sa dialectique du conflit et son sens stratégique. Je pensais important de porter ce modeste témoignage.

## MOUVEMENTS DE MÉDECINS

- Depuis le 25 juin, le Dr Chakib BENABBAS intervient en qualité de Praticien Attaché au sein du Pôle de Psychiatrie 78 G 16.
- Depuis le 27 août, le Dr Emmanuelle COULON intervient en qualité de Praticien Hospitalier, au sein du Pôle de Psychiatrie I 05 Pédopsychiatrie.
- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le Dr Adrian SICHIM intervient en qualité de Praticien Attaché, sur le Pôle Handicap.

## RESSOURCES HUMAINES

## DÉPARTS DE MÉDECINS

- Le 27 août : Dr Ténin COULIBALY, Praticien sur le Pôle 78 G 14
- Le 1<sup>er</sup> septembre : Dr Dominique FISCHESSE, Attaché vacataire, sur le Pôle 78 I 04
- Le 1<sup>er</sup> septembre : Dr David ZAJTMAN, Praticien Hospitalier sur le Pôle 78 G 14
- Le 1<sup>er</sup> septembre : Dr Léa COUVERTURE, Praticien Hospitalier sur le Pôle 78 G 18 (mise en disponibilité)
- Le 1<sup>er</sup> septembre : Mme Sarah BEN KEMOUN, interne sur le Pôle 78 I 05
- Le 1<sup>er</sup> octobre : Dr Pascale MARMEY, Praticien Hospitalier sur le Pôle 78 G 14 (mise en disponibilité)

## GROUPE HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT)

M. Pascal BELLON, nommé le 3 juillet dernier, a succédé à Mme Véronique DESJARDIN à la direction du Centre Hospitalier de Versailles (CHV).

# NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL : « ZUT EN FIESTA »

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

## À VENIR

Pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2018

Cette année, le Noël des enfants se fête en musique ! Rendez-vous **LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018 À 14H30 AU THÉÂTRE ESPACE-COLUCHE**, pour un véritable concert rock familial, « Zut en fiesta », non dénué d'humour. Vous serez accueillis dès 13h45 pour une séance à 14h30.

Des écoles aux grandes salles françaises, en passant par de nombreux festivals, le groupe Zut propose toujours un spectacle haut en couleurs, drôle, rythmé et énergique.

« Leurs chansons sont ludiques et ingénieuses. On dirait parfois les aventures du petit Nicolas mis en musique avec fougue et talent. »

Télérama

Vos places de spectacle vous attendent au Théâtre Espace-Coluche (TEC), 980 Avenue du Général de Gaulle, 78370 Plaisir. Vous pouvez les retirer sur présentation d'une pièce d'identité **dès le 6 novembre et jusqu'au jour du spectacle :**

- Les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h ;
- Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Le 12 décembre dès 13h45 dans la limite des places disponibles.

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un tiers peut le faire à votre place avec la copie de votre pièce d'identité.**

**DU FAIT DE LA SONORISATION, LE THÉÂTRE ESPACE-COLUCHE DÉCONSEILLE LE SPECTACLE AUX ENFANTS DE MOINS DE DEUX ANS ET DEMI.**



Il est prévu un accompagnateur par famille. Si vous avez besoin de places supplémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du TEC **À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE.**

**ATTENTION :** la présentation d'un billet par personne (même pour les enfants petits) est obligatoire pour accéder à la salle de spectacle (pour des raisons de sécurité). **N'OUBLIEZ DONC PAS DE VOUS MUNIR DE VOS BILLETS LE 12 DÉCEMBRE.**